

# SEMINAIRE SUR L'ARBITRAGE CCJA - OHADA

---



ABIDJAN, COTE D'IVOIRE

Siège CCJA - OHADA

Créée dans l'optique de réaliser l'ambition de l'OHADA de « *promouvoir l'arbitrage comme instrument de règlement des différends contractuels* », la CCJA se positionne comme un centre institutionnel d'arbitrage innovant, présentant la particularité d'administrer la procédure arbitrale de la requête introductive à l'exécution des sentences arbitrales.

Près de dix-huit ans après le Règlement d'arbitrage et l'Acte uniforme relatif à l'arbitrage, le Conseil des ministres de l'OHADA a adopté les 23 et 24 novembre 2017 de nouveaux textes réformant le système d'arbitrage CCJA-OHADA, en proposant une procédure arbitrale rapide, efficace et transparente.

Le nouveau Règlement d'arbitrage, entré en vigueur le 15 mars 2018, fera l'objet d'une attention particulière au cours de ce séminaire des **5 et 6 juin 2018**, qui a pour objectif une étude pratique du système d'arbitrage de la CCJA-OHADA.

## Intervenants:

- ▶ **M. César Appolinaire ONDO MVE**, 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la CCJA
- ▶ **M. Eloi AKO**, Magistrat, Directeur de la Législation, Président de la Commission Nationale OHADA, Côte d'Ivoire
- ▶ **M. le Bâtonnier ABBE YAO**, Secrétaire Permanent de la Conférence des Barreaux des Etats Membres de l'OHADA
- ▶ **Me Joachim BILE-AKA**, Ancien Bâtonnier, Membre de la Cour internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (ICC Paris)
- ▶ **Me Karim FADIKA**, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire
- ▶ **Me Lamine FAYE**, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire
- ▶ **Me Narcisse AKA**, Secrétaire Général du Centre d'Arbitrage de la CCJA - OHADA

## PROGRAMME

---

### **Mardi 5 juin**

Matinée 8h30 - 13h avec une pause-café à 10h

- Convention d'arbitrage
- Instrument relatif aux investissements
- Droit applicable au fond et amiable composition

Pause déjeuner: 13h - 14h:30

Après-midi 14h30 - 17h

- Problématique de l'indépendance et de l'impartialité des arbitres
- Mise en œuvre de la procédure et frais d'arbitrage
- Siège de l'arbitrage

### **Mercredi 6 juin**

Matinée 8h30 - 13h avec une pause-café à 10h

- Etape préalable à l'arbitrage
- Réunion de cadrage
- Mesures provisoires ou conservatoires

Pause déjeuner: 13h - 14h:30

Après-midi 14h30 - 17h

- Participation des tiers à l'arbitrage
- Sentence arbitrale
- Recours contre la sentence

### Frais de participation:

- ▶ Juristes d'entreprises, Chefs d'entreprises: **Trois-cent-mille (300.000) FCFA**
- ▶ Avocats, Magistrats, Huissiers, Greffiers, Enseignants ..... **Cent-cinquante-mille (150.000) FCFA**
- ▶ Avocats stagiaires: **Quatre-vingt-mille (80.000) FCFA**
- ▶ Etudiants: **Cinquante-mille (50.000) FCFA**

Les frais couvrent la documentation du séminaire, deux (2) déjeuners et quatre pauses café.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat Général du Centre d'Arbitrage de la CCJA-OHADA

Tél: (225) 20.30.34.69/20.30.34.67

E-mail: [centredarbitrage.ccja@ohada.org](mailto:centredarbitrage.ccja@ohada.org)

[aknarcis.ccja@ohada.org](mailto:aknarcis.ccja@ohada.org)

[yao.ccja@ohada.org](mailto:yao.ccja@ohada.org)

[www.ohada.org](http://www.ohada.org)

